

MOUVEMENT 2016

DEMANDE DE PRIORITE

Demande à adresser à :
Direction des services départementaux de l'Education nationale de Seine-et-Marne
DPPE 1 – Bureau de la mobilité - Madame Christine PLAY
Cité administrative
20 Quai Hippolyte Rossignol
77010 MELUN Cedex

LE MARDI 26 JANVIER 2016 AU PLUS TARD, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

NOM D'USAGE : NOM DE FAMILLE :

PRENOM :

Date de Naissance :

Poste occupé en 2015/2016 (1) : TD TP AFA (2)

Nature du poste (3) :

Ecole d'affectation :

Commune et circonscription d'affectation :

Catégorie de priorité demandée (1) :

- Priorité au titre du handicap
- Priorité au titre d'une situation médicale grave (hors champ du handicap)
- Priorité sociale

Motif :

.....

.....

.....

.....

.....

Les éléments médicaux (certificat médical circonstancié, copies des comptes-rendus hospitaliers détaillés, comptes-rendus d'imagerie et des dernières ordonnances) que vous produirez devront obligatoirement être remis sous pli cacheté à l'attention du médecin de prévention

Date et signature de l'intéressé(e)

(1) Cocher la ou les priorité (s) sollicitée (s)

(2) TD: affectation à titre définitif ; TP : affectation à titre provisoire ; AFA : affectation à l'année

(concerne les enseignants nommés à titre définitif qui occupent un poste différent de celui dont ils sont titulaires).

(3) Enseignant de classe élémentaire ou maternelle, directeur, ZIL, BD, etc...